

Ordre du jour & rapports

Conseil d'administration

Lundi 6 novembre 2017 – 10h30>12h

Hôtel de Ville et d'Agglomération de Quimper



Instances du lundi 6 novembre 2017 – 10h30

Conseil d'administration

Quimper Cornouaille Développement

Sujet	Rapporteur	Conseil d'administration	Pages
1. CUP : désignation de l'élu référent	Michel CANEVET	Validation	1
2. Volet territorial du FEAMP- Représentation de QCD en Commission Mer et Littoral (CML)	Raynald TANTER	Validation	2
3. Numérique : retour avis sur la commission programmation et financement numérique	Jean-Hubert PETILLON	Validation	3-12
4. Stratégie d'attractivité	Hervé HERRY	Validation	13-14
5. Pôle métropolitain	Ludovic JOLIVET	Information	15-20
6. Séminaire de l'habitat 2018	Hervé HERRY	Information	21-22
7. Questions diverses			

#. Comité unique de programmation (CUP) Désignation de l'élu référent

Contexte

Michel CANEVET, jusqu'alors Président de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden et vice-président du Pays de Cornouaille, assurait la fonction de membre suppléant du Président lors des CUP.

Avec la réforme en cours sur le non cumule des mandats, Michel Canevet a abandonné son mandat de maire de Ploénour-Lanvern, maintenu sa mission de conseiller communautaire et conserve son statut de sénateur.

Michel Canevet se propose, en accord avec le Président, de poursuivre sa mission de membre suppléant et ainsi assurer l'animation du CUP pour la période 2017-2020.

Il est demandé au Conseil d'Administration de valider cette proposition.

Volet territorial du FEAMP- Représentation de QCD en Commission Mer et Littoral (CML)

Rappel :

La Commission Mer et Littoral (CML) est l'instance qui donnera un avis d'opportunité sur les projets sollicitant un financement européen dans le cadre du programme DLAL¹ du FEAMP Cornouaille, avant validation en Comité Unique de Programmation (CUP). Elle sera également un lieu d'échange entre les élus et les acteurs de la filière halieutique à l'échelle de la Cornouaille.

Comme pour le CUP, la CML sera composée de représentants des EPCI, de QCD et des acteurs de la sphère privée (représentants professionnels, gestionnaires portuaires, conseil de développement, technopole ...). La Région, le Département, les établissements scientifiques et le lycée maritime seront également membres (avec voix consultative).

Contexte :

La première CML s'est déroulée le 2 octobre dernier. Elle a permis d'installer cette instance. Les différents critères de sélection des projets ont été validés. Raynald Tanter et André Fidelin ont respectivement été élus Président et Vice-Président de la CML par les membres de la commission. Le programme est désormais lancé. Les porteurs de projet peuvent contacter QCD s'ils envisagent de déposer un projet.

Le programme DLAL FEAMP est doté d'une enveloppe d'1.2 M€ pour la Cornouaille. C'est le pendant maritime du programme LEADER. Il cible les activités liées à la filière des produits de la mer. Il peut apporter un cofinancement allant jusqu'à 80 % sur des projets collectifs, innovants ou pilotes pour le territoire, répondant à la stratégie locale cornouaillaise. L'aide FEAMP est plafonnée à 75 000 € pour un projet de portée cornouaillaise ou a minima inter communautaire, et 50 000 € pour un projet de rayonnement plus restreint. Des contreparties publiques, d'un montant équivalent, doivent être apportées à tout projet sollicitant du DLAL FEAMP.

Le Conseil d' Administration de QCD est invité à :

- **Approuver la désignation de Raynald TANTER, en tant que titulaire de Quimper Cornouaille Développement à la Commission Mer et Littoral du volet territorial du FEAMP.**
- **Approuver la désignation d'André FIDELIN, en tant que suppléant de Quimper Cornouaille Développement à la Commission Mer et Littoral du volet territorial du FEAMP.**

¹ DLAL : Développement Local Porté par les Acteurs Locaux

% Numérique : retour sur la commission de programmation et financement numérique du 12 octobre 2017

Rappel :

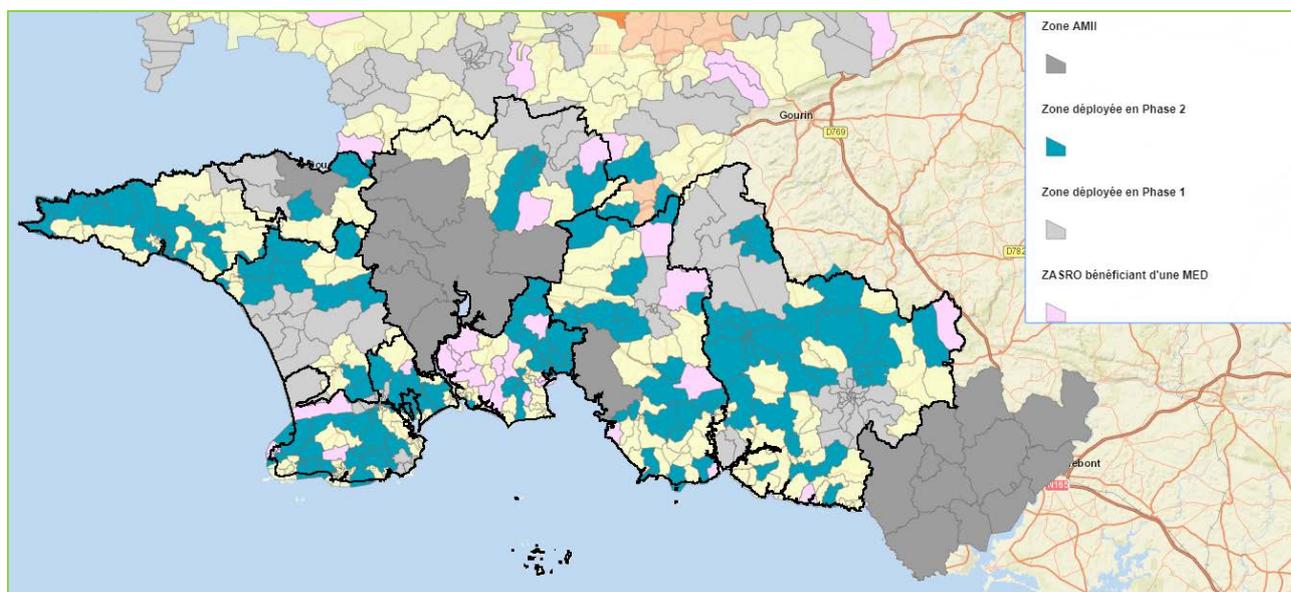
➤ concertation cornouillaïse

Engagée depuis le mois de janvier, la phase concertation locale de la territorialisation Phase 2 du projet BTHD, s'est clôt le 10 octobre dernier par la commission programmation et financement du Finistère, qui a validé les ZASRO [zone Arrière de Sous-Répartiteur Optique] qui seront fibrées entre 2019 et 2023.

Le CD29 a délégué aux 4 Pays finistériens la phase concertation de la Territorialisation Phase 2 du projet BTHD. Ce qui en cornouille s'est traduit par 6 étapes fortes :

- Élaboration de scénarii de répartition de la volumétrie cornouillaïse par EPCI,
- Rendez-vous individualisés avec chaque EPCI,
- Validation d'un scénario synthèse en CA de QCD,
- Travail dans chaque EPCI pour remonter les plaques privilégiées,
- Mise en commun et ajustement de la volumétrie,
- Validation en bureau de QCD 18/09, puis courrier transmis au CD29 le 28/09.

Ci-dessous en bleu, sont représentées les zones qui bénéficieront du déploiement de la fibre optique entre 2019 et 2023 dans le cadre du déploiement Phase 2 BTHD. La liste des ZASRO phase 2 est disponible en annexe.



Disponible sur : <http://qcd.maps.arcgis.com/apps/View/index.html?appid=5ff42c73581941328a7a53ce231a1dc7>

À l'issue de cette Phase 2, 50% des locaux cornouillaïsis seront raccordables à la fibre optique.

Les dernières déclarations des opérateurs privés et du gouvernement ne remettent aucunement la phase 2 de BTHD en cause, en revanche il est possible que la Phase 3 de BTHD [2024-2030] puisse être impactée en échéance et/ou en maîtrise d'ouvrage. Il conviendra pour cela d'attendre les actes concrets des annonces faites ces derniers jours.

D'autre part, dans la phase transitoire d'ici à 2030, le Département du Finistère s'interroge sur la possibilité de moderniser son réseau WiMax pour apporter du « Très Haut Débit » aux usagers non raccordables en fibre optique.

Contexte :

➤ finalisation de la territorialisation phase2 BTHD

À la suite de cette validation des ZASRO en commission programmation et financement du Finistère, il est demandé à chaque EPCI de délibérer, dans les délais les plus courts sur la liste des ZASRO impactant son territoire. Mégalis Bretagne communiquera à partir du 20 octobre un modèle de délibération, la liste de ZASRO et des cartographies à chaque EPCI.

Cette délibération pourra permettre également à chaque collectivité d'informer du coût prévisionnel de la phase 2 à sa charge. Le modèle financier reste le même qu'en phase 1, 445€/prises pour les EPCI. En revanche, il est préférable de prévoir une volumétrie supérieure de 15% par rapport à la base [données Majic 2013], car c'est l'écart moyen rencontré actuellement sur les zones en déploiement.

Suite au recueil de délibérations des EPCIs, de la Région Bretagne et du CD29, Mégalis Bretagne procédera à la validation de la phase 2 en comité syndical de Mégalis, prévu fin décembre ou début Janvier. Par la suite, l'année 2018 servira à passer les marchés pour un début effectif des opérations dès début 2019.

➤ Dépenses prévisionnelles phase 2 par EPCI

2019-2023	QBO	CCSPR	CCHPB	CCPBS	CCPF	CCA	DZ CO	Qlé CO	TOTAL
Nombre de prises Phases 2	2 641	6 554	3 769	9 946	6 601	6 571	772	11 050	47 904
Dépense prévisionnelle par EPCI [M€] - 445€/prise	1,175	2,917	1,677	4,426	2,937	2,924	0,344	4,917	21,317
Avec majoration de 15% de la volumétrie [M€]	1,352	3,354	1,929	5,090	3,378	3,363	0,395	5,655	24,515

➤ Plan d'adressage des communes

Dans le cadre du projet BTHD, Mégalis doit identifier chaque bâtiment raccordable à la fibre optique par un numéro et un nom de voie afin de faciliter à terme la commercialisation du réseau. Or à ce jour, dans bien des hameaux notamment, la numérotation ou la nomination des voies ne sont effectives. Il est donc important que les communes se saisissent de cette problématique, pour réaliser un plan d'adressage à l'échelle communale.

Outre l'intérêt pour les fournisseurs d'accès à Internet, l'adressage est également utile au quotidien pour les services postaux, pour le repérage des GPS et surtout pour les interventions des services de secours.

Il est demandé aux membres du CA de QCD de valider la liste des ZASRO cornouaillais, approuvée en commission programmation et financement du Finistère .

BRETAGNE TRES HAUT DEBIT
Territorialisation Phase 2 en Cornouaille
47 904 prises

En noir ZASRO imposée par le délégataire THD Bretagne
 En bleu ZASRO retenue par l'EPCI
 En orange ZASRO attribuée à un EPCI voisin mais impactant en nombre de prises l'EPCI concerné

Pays de rattachement du ZASRO	EPCI de rattachement du ZASRO	Code ZASRO	Nombre de prises du ZASRO	Nombre de prises du ZASRO sur l'EPCI	Type ZASRO	Ratio débit <3Mb/s du ZASRO	Ratio débit <8Mb/s du ZASRO
Cornouaille	CA QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE	NMBBRI_S002	354	354	P1	29%	53%
Cornouaille	CA QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE	NMBBRI_S003	286	286	P1	0%	0%
Cornouaille	CA QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE	NMBBRI_S004	290	290	P1	0%	0%
Cornouaille	CA QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE	NMBBRI_S010	434	434	P1	0%	0%
Cornouaille	CA QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE	NMBBRI_S011	379	379	P1	6%	7%
Cornouaille	CA QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE	NMBBRI_S015	317	317	P1	0%	0%
Cornouaille	CA QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE	NMBBRI_S009	304	304	P1	0%	0%
Cornouaille	CA QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE	NMBCOR_S007	275	275	P1	8%	22%
Centre-Ouest Bretagne	CC DE HAUTE CORNOUAILLE	NMBCOR_S010	317	1	P2	11%	35%
Cornouaille	CC DE HAUTE CORNOUAILLE	NMBCOR_S002	321	1	P2	17%	31%
	CA QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE			2 641	soit	1 175 245 €	

Pays de rattachement du ZASRO	EPCI de rattachement du ZASRO	Code ZASRO	Nombre de prises du ZASRO	Nombre de prises du ZASRO sur l'EPCI	Type ZASRO	Ratio débit <3Mb/s du ZASRO	Ratio débit <8Mb/s du ZASRO
Cornouaille	CC DU CAP SIZUN - POINTE DU RAZ	NMBAUD_S002	335	335	BTHD	37%	74%
Cornouaille	CC DU CAP SIZUN - POINTE DU RAZ	NMBPOF_S002	465	465	BTHD	59%	69%
Cornouaille	CC DU CAP SIZUN - POINTE DU RAZ	NMBPOF_S003	341	341	BTHD	26%	44%
Cornouaille	CC DU CAP SIZUN - POINTE DU RAZ	NMBAUD_S007	335	335	BTHD	11%	100%
Cornouaille	CC DU CAP SIZUN - POINTE DU RAZ	NMBAUD_S010	495	495	BTHD	23%	66%
Cornouaille	CC DU CAP SIZUN - POINTE DU RAZ	NMBAUD_S012	455	455	BTHD	1%	21%
Cornouaille	CC DU CAP SIZUN - POINTE DU RAZ	NMBAUD_S015	282	282	BTHD	52%	76%
Cornouaille	CC DU CAP SIZUN - POINTE DU RAZ	NMBAUD_S024	477	477	BTHD	0%	0%
Cornouaille	CC DU CAP SIZUN - POINTE DU RAZ	NMBAUD_S028	339	339	BTHD	0%	69%
Cornouaille	CC DU CAP SIZUN - POINTE DU RAZ	NMBAUD_S009	355	355	BTHD	20%	72%
Cornouaille	CC DU CAP SIZUN - POINTE DU RAZ	NMBAUD_S013	446	446	BTHD	0%	0%
Cornouaille	CC DU CAP SIZUN - POINTE DU RAZ	NMBAUD_S017	537	537	BTHD	14%	32%
Cornouaille	CC DU CAP SIZUN - POINTE DU RAZ	NMBAUD_S014	324	324	BTHD	27%	99%
Cornouaille	CC DU CAP SIZUN - POINTE DU RAZ	NMBPOF_S004	343	343	BTHD	7%	29%
Cornouaille	CC DU CAP SIZUN - POINTE DU RAZ	NMBAUD_S011	573	573	BTHD	1%	5%
Cornouaille	CC DU CAP SIZUN - POINTE DU RAZ	NMBAUD_S016	442	442	BTHD	1%	14%
Cornouaille	CC DU HAUT PAYS BIGOUDEN	NMBPUZ_S007	291	3	P1	50%	93%
Cornouaille	CC DU HAUT PAYS BIGOUDEN	NMBPUZ_S004	409	7	BTHD	12%	38%
	CC DU CAP SIZUN - POINTE DU RAZ			6 554	soit	2 916 530 €	

Pays de rattachement du ZASRO	EPCI de rattachement du ZASRO	Code ZASRO	Nombre de prises du ZASRO	Nombre de prises du ZASRO sur l'EPCI	Type ZASRO	Ratio débit <3Mb/s du ZASRO	Ratio débit <8Mb/s du ZASRO
Cornouaille	CC DU HAUT PAYS BIGOUDEN	NMBPUZ_S007	291	282	P1	50%	93%
Cornouaille	CC DU HAUT PAYS BIGOUDEN	NMBPEU_S008	299	299	BTHD	17%	37%
Cornouaille	CC DU HAUT PAYS BIGOUDEN	NMBPEU_S010	408	408	BTHD	15%	36%
Cornouaille	CC DU HAUT PAYS BIGOUDEN	NMBDOU_S004	403	403	BTHD	8%	84%
Cornouaille	CC DU HAUT PAYS BIGOUDEN	NMBPLB_S010	317	312	BTHD	30%	65%
Cornouaille	CC DU HAUT PAYS BIGOUDEN	NMBPLV_S008	391	391	BTHD	2%	8%
Cornouaille	CC DU HAUT PAYS BIGOUDEN	NMBPUZ_S004	409	402	BTHD	12%	38%
Cornouaille	CC DU HAUT PAYS BIGOUDEN	NMBPUZ_S005	311	311	BTHD	8%	65%
Cornouaille	CC DU HAUT PAYS BIGOUDEN	NMBPUZ_S009	452	452	BTHD	10%	38%
Cornouaille	CC DU HAUT PAYS BIGOUDEN	NMBPUZ_S008	509	509	BTHD	14%	31%
	CC DU HAUT PAYS BIGOUDEN			3 769	soit	1 677 205 €	

Pays de rattachement du ZASRO	EPCI de rattachement du ZASRO	Code ZASRO	Nombre de prises du ZASRO	Nombre de prises du ZASRO sur l'EPCI	Type ZASRO	Ratio débit <3Mb/s du ZASRO	Ratio débit <8Mb/s du ZASRO
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBGUI_S012	430	430	PA	5%	38%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBPLB_S043	381	381	BTHD	0%	0%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBPLB_S013	328	328	BTHD	0%	0%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBPLB_S019	393	393	BTHD	0%	0%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBPLB_S030	429	429	BTHD	0%	5%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBPLB_S035	424	424	BTHD	0%	0%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBPLB_S042	274	274	BTHD	74%	97%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBPLB_S027	313	313	BTHD	14%	56%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBPLB_S020	320	320	BTHD	38%	84%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBPLB_S039	519	519	BTHD	2%	22%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBPLB_S017	418	418	BTHD	25%	37%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBPLB_S033	576	576	BTHD	36%	93%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBBEN_S004	353	353	BTHD	23%	57%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBBEN_S006	368	368	BTHD	9%	31%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBBEN_S012	363	363	BTHD	65%	96%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBGUI_S001	379	379	BTHD	7%	61%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBGUI_S002	471	471	BTHD	58%	84%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBGUI_S009	319	319	BTHD	31%	99%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBGUI_S011	476	476	BTHD	8%	55%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBGUI_S014	338	338	BTHD	0%	93%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBGUI_S017	509	509	BTHD	35%	36%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBGUI_S025	433	433	BTHD	8%	53%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBGUI_S026	381	381	BTHD	0%	47%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBPLB_S025	352	352	BTHD	13%	31%
Cornouaille	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	NMBPLB_S038	394	394	BTHD	15%	31%
Cornouaille	CC DU HAUT PAYS BIGOUDEN	NMBPLB_S010	317	5	BTHD	30%	65%
	CC DU PAYS BIGOUDEN SUD			9 946	soit	4 425 970 €	

Pays de rattachement du ZASRO	EPCI de rattachement du ZASRO	Code ZASRO	Nombre de prises du ZASRO	Nombre de prises du ZASRO sur l'EPCI	Type ZASRO	Ratio débit <3Mb/s du ZASRO	Ratio débit <8Mb/s du ZASRO
Cornouaille	CC DU PAYS FOUESNANTAIS	NMBFSN_S003	585	585	P1	3%	23%
Cornouaille	CC DU PAYS FOUESNANTAIS	NMBFSN_S006	475	475	P1	0%	0%
Cornouaille	CC DU PAYS FOUESNANTAIS	NMBFSN_S012	362	362	P1	0%	0%
Cornouaille	CC DU PAYS FOUESNANTAIS	NMBFSN_S017	377	376	P1	20%	42%
Cornouaille	CC DU PAYS FOUESNANTAIS	NMBFSN_S025	244	244	P1	3%	36%
Cornouaille	CC DU PAYS FOUESNANTAIS	NMBFSN_S030	311	311	P1	0%	11%
Cornouaille	CC DU PAYS FOUESNANTAIS	NMBPLE_S002	422	422	P1	13%	21%
Cornouaille	CC DU PAYS FOUESNANTAIS	NMBPLE_S004	382	382	P1	0%	0%
Cornouaille	CC DU PAYS FOUESNANTAIS	NMBFSN_S002	303	303	P1	4%	9%
Cornouaille	CC DU PAYS FOUESNANTAIS	NMBPLE_S001	300	284	P1	1%	4%
Cornouaille	CC DU PAYS FOUESNANTAIS	NMBPLE_S003	488	488	P1	3%	12%
Cornouaille	CC DU PAYS FOUESNANTAIS	NMBFSN_S015	253	253	BTHD	9%	34%
Cornouaille	CC DU PAYS FOUESNANTAIS	NMBBEN_S014	298	298	BTHD	4%	33%
Cornouaille	CC DU PAYS FOUESNANTAIS	NMBBEN_S009	329	329	BTHD	0%	2%
Cornouaille	CC DU PAYS FOUESNANTAIS	NMBFSN_S005	443	443	BTHD	9%	11%
Cornouaille	CC DU PAYS FOUESNANTAIS	NMBFSN_S009	327	327	BTHD	6%	38%
Cornouaille	CC DU PAYS FOUESNANTAIS	NMBFSN_S024	269	269	BTHD	0%	5%
Cornouaille	CC DU PAYS FOUESNANTAIS	NMBFSN_S029	444	444	BTHD	10%	27%
Cornouaille	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	NMBRPD_S009	366	6	BTHD	11%	26%
	CC DU PAYS FOUESNANTAIS			6 601	soit	2 937 445 €	

Pays de rattachement du ZASRO	EPCI de rattachement du ZASRO	Code ZASRO	Nombre de prises du ZASRO	Nombre de prises du ZASRO sur l'EPCI	Type ZASRO	Ratio débit <3Mb/s du ZASRO	Ratio débit <8Mb/s du ZASRO
Cornouaille	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	NMBCOR_S002	321	236	P2	17%	31%
Cornouaille	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	NMBPTA_S023	417	417	BTHD	38%	67%
Cornouaille	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	NMBPTA_S010	453	453	BTHD	9%	53%
Cornouaille	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	NMBPTA_S017	312	312	BTHD	9%	29%
Cornouaille	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	NMBPTA_S020	334	334	BTHD	1%	7%
Cornouaille	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	NMBPTA_S015	338	338	BTHD	32%	75%
Cornouaille	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	NMBRPD_S018	319	317	BTHD	0%	1%
Cornouaille	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	NMBRPD_S007	415	415	BTHD	35%	82%
Cornouaille	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	NMBTRG_S003	276	276	BTHD	45%	59%
Cornouaille	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	NMBTRG_S005	472	472	BTHD	37%	81%
Cornouaille	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	NMBRPD_S009	366	360	BTHD	11%	26%
Cornouaille	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	NMBRPD_S010	405	405	BTHD	15%	47%
Cornouaille	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	NMBRPD_S012	418	418	BTHD	2%	10%
Cornouaille	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	NMBTRG_S006	332	332	BTHD	0%	0%
Cornouaille	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	NMBTRG_S010	347	347	BTHD	8%	26%
Cornouaille	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	NMBTRG_S011	388	388	BTHD	9%	60%
Cornouaille	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	NMBTRG_S016	319	319	BTHD	1%	7%
Cornouaille	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	NMBTRG_S018	367	367	BTHD	0%	0%
Cornouaille	CC DU PAYS FOUESNANTAIS	NMBPLE_S001	300	16	P1	1%	4%
Cornouaille	CC DU PAYS FOUESNANTAIS	NMBFSN_S017	377	1	P1	20%	42%
Centre Ouest Bretagne	CC DE HAUTE CORNOUAILLE	NMBCOR_S003	375	48	P2	1%	6%
	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION			6 571	soit	2 924 095 €	

Pays de rattachement du ZASRO	EPCI de rattachement du ZASRO	Code ZASRO	Nombre de prises du ZASRO	Nombre de prises du ZASRO sur l'EPCI	Type ZASRO	Ratio débit <3Mb/s du ZASRO	Ratio débit <8Mb/s du ZASRO
Cornouaille	DOUARNENEZ COMMUNAUTE	NMBPZY_S002	477	457	P1	83%	100%
Cornouaille	DOUARNENEZ COMMUNAUTE	NMBDOU_S009	309	309	BTHD	17%	51%
Cornouaille	CC DU HAUT PAYS BIGOUDEN	NMBPUZ_S007	291	6	P1	50%	93%
	DOUARNENEZ COMMUNAUTE			772	soit	343 540 €	

Pays de rattachement du ZASRO	EPCI de rattachement du ZASRO	Code ZASRO	Nombre de prises du ZASRO	Nombre de prises du ZASRO sur l'EPCI	Type ZASRO	Ratio débit <3Mb/s du ZASRO	Ratio débit <8Mb/s du ZASRO
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBSCA_S007	391	391	P2	20%	43%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBSCA_S008	300	300	P2	0%	0%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBSCA_S009	379	379	P2	0%	1%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBSCA_S010	357	357	P2	0%	0%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBSCA_S011	486	486	P2	0%	0%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBQPL_S012	318	318	P2	7%	86%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBQPL_S013	318	318	P2	14%	62%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBQPL_S014	277	277	P2	1%	11%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBBAN_S001	345	345	P2	12%	24%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBBAN_S002	348	348	P2	0%	0%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBBAN_S003	341	341	P2	0%	9%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBBAN_S004	431	431	P2	30%	42%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBBAN_S005	401	401	P2	33%	60%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBBAN_S006	376	376	P2	8%	12%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBBAN_S007	387	387	P2	0%	1%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBBAN_S008	415	415	P2	7%	25%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBQPL_S009	375	375	P2	43%	78%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBQPL_S039	272	271	P2	49%	57%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBQUN_S001	313	313	P2	29%	45%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBPTA_S012	353	353	BTHD	26%	44%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBPTA_S014	553	553	BTHD	12%	25%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBQPL_S005	381	381	BTHD	1%	12%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBQPL_S010	283	283	BTHD	3%	21%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBQUN_S002	331	331	BTHD	41%	47%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBQUN_S005	352	302	BTHD	39%	47%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBMOE_S004	359	359	BTHD	14%	20%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBMOE_S020	326	326	BTHD	0%	1%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBMOE_S021	303	303	BTHD	0%	1%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBMOE_S007	391	391	BTHD	7%	15%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBMOE_S008	346	346	BTHD	46%	64%
Cornouaille	QUIMPERLE COMMUNAUTE	NMBBAN_S009	291	291	BTHD	5%	24%
Cornouaille	CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	NMBRPD_S018	319	2	BTHD	0%	1%
QUIMPERLE COMMUNAUTE				11 050	soit	4 917 250 €	

& Stratégie d'attractivité de la Cornouaille

Rappel :

Le conseil d'administration de Quimper Cornouaille Développement a acté le 4 juillet 2016, et reprecisé lors du Conseil d'Administration du 28 mars 2016, sa volonté de doter la Cornouaille d'une stratégie d'attractivité. Pour permettre le lancement de ce projet, le Conseil d'Administration a souhaité faire appel à la Région Bretagne, afin de pouvoir bénéficier de crédits régionaux notamment dans le cadre du contrat de partenariat Région Bretagne-Pays de Cornouaille (annexe 1-2).

Dans le but de positionner cette stratégie d'attractivité pour le territoire, et conformément aux éléments présentés lors du Comité unique de programmation (CUP), une démarche d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) a été lancée en juillet dernier.

La démarche de marketing territorial porte un certain nombre d'initiatives visant à sensibiliser les Cornouaillais aux enjeux que représente l'attractivité pour l'avenir du territoire, notamment :

- la campagne « Ces marques qui font la Cornouaille », déclinée sous différentes formes,
- une brochure « Invest in Cornouaille » à destination des porteurs de projets en cours d'élaboration,
- lancement d'une consultation pour la création du site internet cornouaille.bzh,
- le portail jobconjoint.bzh,
- une étude sur l'outil productif cornouaillais et la place de l'agroalimentaire,
- la production, en lien avec le Conseil de développement, de « clips » valorisant les entreprises cornouaillaises et leurs métiers a fait l'objet d'une consultation,
- l'adhésion à la marque Bretagne a été validée par Bretagne Développement Innovation.

Contexte :

La consultation pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) a été lancée le 28 juillet dernier. Les candidats avaient jusqu'au 8 septembre pour répondre. L'accompagnement de la démarche de marketing territorial est une phase qui a notamment pour objectif d'intégrer les acteurs du territoire dans la mise en œuvre de la stratégie. Elle est essentielle pour ancrer une action collective stratégique pour la Cornouaille, devant s'intégrer aux démarches existantes (tourisme, pôle métropolitain).

Cette AMO a donc pour principal objectif d'accompagner Quimper Cornouaille Développement et l'ensemble des acteurs cornouaillais dans le positionnement, le ciblage et l'élaboration d'une stratégie permettant de différencier le territoire.

Le marché comporte 3 phases :

- 1 : Dégager le positionnement de la Cornouaille.
- 2 : Co-construire la stratégie d'attractivité avec les acteurs publics et privés locaux.
- 3 : Définir le plan d'actions en fonction des cibles.

Suite à la mise en ligne et la sollicitation de nombreux cabinets, une seule réponse est parvenue, Il s'agit d'une proposition groupée réunissant, Échelles et territoires, Inkipit et Echappées belles. Une audition est prévue en fin novembre afin de mieux appréhender l'offre et d'évaluer le travail à réaliser.

Pour concrétiser la collaboration engagée avec la Région Bretagne et permettre la réalisation d'une AMO afin que la stratégie d'attractivité prenne sa vitesse de croisière:

Il est proposé au Conseil d'administration :

-d'autoriser le Président à solliciter dans le cadre du Contrat de Partenariat-Europe-Région Bretagne-Pays de Cornouaille une subvention auprès du Conseil régional de Bretagne.

' . Pôle métropolitain

Rappel :

Les cabinets ESPELIA et ACADIE ont été retenus pour mener à terme le projet du Pôle métropolitain de Cornouaille.

L'offre présentée comprend quatre phases, soit :

- Rédiger le projet de territoire,
- Préciser les compétences et actions du Pôle métropolitain mettant en œuvre le projet de territoire,
- Définir les conditions techniques et juridiques de la création du Pôle métropolitain,
- Accompagner juridiquement et administrativement QCD et les EPCI.

La première phase (voir annexe ci-jointe), prévoit des entretiens avec les Présidents des huit EPCI de Cornouaille, de même qu'auprès des principaux acteurs institutionnels que sont la Préfecture, le Conseil Départemental, les chambres consulaires et autres acteurs tel le Conseil de développement.

Contexte :

La première série d'entretiens a pris fin en octobre. Afin de partager les commentaires, les impressions ainsi que les questions recueillis lors de ces multiples rencontres, il a été convenu de faire un premier point d'étape début novembre.

Afin de tenir cette résolution, il a été convenu de tenir un Bureau en amont du Conseil d'Administration.

Pour information du Conseil d'Administration.

PROPOSITIONS METHODOLOGIQUES

3.1. Phase 1 : rédaction du projet de territoire

Cette phase sera pilotée par Acadie.

3.1.1. Objectif

Cette phase doit permettre de construire **une lecture des ambitions partagées pour le territoire**, telles qu'elles émergent dans la formulation des élus et des acteurs.

La **temporalité envisagée dans le CCTP pour cette phase est courte** (de juillet à décembre 2017, ce qui revient à moins de 6 mois – incluant la période estivale et les temps de validation). Cela nous conduit à proposer deux partis-pris méthodologiques :

- Prendre appui sur une relecture des documents existants et une série d'entretiens ciblés
- Proposer rapidement une version martyre du Projet de territoire qui sera soumise au débat avec les élus afin d'avancer rapidement vers une formalisation des propositions

3.1.1.1. *En continu*

Une démarche de coproduction : l'expérience prouve qu'il n'y a jamais de bonnes solutions de gouvernance qui ne soient appuyées sur un projet politique très partagé. Le Projet de Territoire qui sera produit à l'issue de la première phase devra être capable de « parler » aussi bien aux villes (Quimper, Concarneau, Quimperlé, Pont l'Abbé) qui structurent le territoire, qu'aux territoires moins denses.

3.1.1.2. *A l'arrivée*

Un document valant vision commune que nous imaginons comme simple, visuel, communicant et porteur de sens. Pour nous, il ne doit pas s'agir de produire de documents techniques, lourds, exhaustifs, descriptifs, très analytiques, mais au contraire de discours mis en images, porteurs de propositions faciles à véhiculer, susceptibles de servir de base à des développements plus précis ultérieurs.

3.1.2. Déroulé

3.1.2.1. *Premiers échanges avec la maîtrise d'ouvrage*

Le premier temps de travail avec la maîtrise d'ouvrage doit permettre de mettre en place les éléments principaux permettant de conduire la mission :

- Précision de la commande et contexte général
- Documents de base à analyser
- Liste d'interlocuteurs à rencontrer

Cette rencontre permettra de **tester l'horizon des ambitions qui serviront de fil directeur** aux travaux de toute la mission.

3.1.2.2. Entretiens

Nous procéderons à une série d'entretiens bilatéraux (**environ 15**) avec :

- Les élus de chacun des 8 EPCI,
- Les DGS des EPCI (en les regroupant sur une même session)
- ainsi qu'avec quelques acteurs -membres du CODEV, représentants des chambres consulaires, ...- qui auront été fléchés par la maîtrise d'ouvrage dès le lancement.

3.1.2.3. Analyse des documents existants

Afin d'alimenter la version initiale du Projet de territoire, nous veillerons à **l'étroite coordination avec les autres productions stratégiques** :

- les 4 SCoT inclus dans le périmètre du Pôle Métropolitain (SCoT Ouest Cornouaille, SCoT de l'Odet, SCoT de Concarneau Cornouaille et SCoT du Pays de Quimperlé),
- les éléments stratégiques produits à l'échelle du Pôle métropolitain (Cornouaille 2030, la future stratégie d'attractivité pour la Cornouaille, la synthèse des travaux du Conseil de Développement, ...),
- les outils d'observation élaborés par Quimper Cornouaille Développement,
- mais aussi les réflexions produites dans le cadre de la démarche régionale d'élaboration du SRAD-DET.

Sur la base des matériaux récoltés pendant les entretiens et de l'analyse des documents existants, nous produirons une version martyre du Projet de territoire, que nous soumettrons aux élus, réunis en séminaire de coproduction.

Des notes d'interpellations soumises au débat

Au cours de nos interventions, nous avons pris l'habitude de produire des « rapports d'interpellation stratégique ». Nous nous basons sur des supports simples pour organiser la mise au travail des acteurs rassemblés par la démarche. Ils sont conçus sans formalisme, et dans un état propre à être discuté et ajusté. L'illustration ci-dessous a été produite pour la Communauté d'Agglomération d'Est Ensemble (93) par Acadie.



Ce document avait pour fonction de faire la synthèse des diagnostics existants. Destiné à un public d'experts et de décideurs, il permettait de clarifier l'agenda de l'action publique territoriale par l'explicitation d'un nombre limité de défis.

3.1.2.4. Séminaire des élus

D'expérience, il est plus fécond de mettre en discussion un propos déjà en partie problématisé. A partir de la V1 du Projet de territoire, nous organiserons une journée de séminaire, réunissant les élus communaux et communautaires. Notre parti-pris est d'organiser une journée en grand comité, plutôt qu'une série de rendez-vous dispersés, en alternant des temps de plénière et des temps en sous-groupes.

L'équipe mobilisera à minima quatre consultants pour animer cette journée.

Ce premier atelier a deux objectifs :

- **Présenter et mettre en discussion le projet de territoire (V1)**
A partir des différents sujets soulevés dans la note, les élus seront répartis par groupes, afin de travailler les enjeux et les orientations stratégiques. Ils seront amenés à préciser, amender, reformuler les parties de la note afin de se l'approprier collectivement.
- **Esquisser collectivement une réflexion sur l'intérêt métropolitain**
Nous entamerons une discussion relative au partage des rôles et des compétences. Selon nous, définir l'intérêt métropolitain, nécessite un triple mouvement :
 - ne pas partir de périmètre de compétences et de périmètres géographiques pertinents *a priori*
 - différencier ce qui relève de la maîtrise d'ouvrage Pôle Métropolitain et ce qui relève de l'intérêt métropolitain,
 - substituer à la logique de spécialisation des rôles une logique de coproduction, à toutes les échelles, de l'intérêt métropolitain.

Des séminaires de coproduction avec les élus

La photo ci-dessous a été prise au cours d'une mission menée pour le PETR des Trois-Frontières, dans le cadre de la fusion de la communauté d'agglomération de Saint-Louis à 40 communes. Cette étude réalisée par Acadie entendait donner à la nouvelle agglomération une vision stratégique d'ensemble au moyen et long terme, parlant à l'ensemble des communes la composant.

Le cabinet a dans un premier temps dessiné quelques orientations stratégiques destinées à initier une mise en débat avec les élus (dynamiques transfrontalières avec Bâle et Weil-am-Rhein, offre de formation sur le territoire, ressources pour le développement...). Réunis lors d'un séminaire d'une journée, une centaine d'élus ont ensuite travaillé collectivement à partir de ce document d'une vingtaine de pages : ils en ont validé certaines parties, reformulés d'autres, ...



3.1.2.5. COTECH et COFIL

Le document sera retravaillé par l'équipe pour intégrer tous les éléments produits lors du séminaire. Il sera soumis à la maîtrise d'ouvrage pour validation et amendements : d'abord au COTECH pour s'assurer de la robustesse des analyses, ensuite en COFIL pour partager les orientations avant de les travailler en phase 2.

3.1.3. Livrables

A l'issue de la phase 1, les produits de sortie seront les suivants :

- Le Projet de Territoire (largement diffusable)
 - Un document relativement court, visuel, communicant et porteur de sens.
 - Des illustrations cartographiques du territoire, à différentes échelles.
- Un fascicule d'interpellations stratégiques (à usage interne)

Ce petit fascicule permettra de rassembler tout ce qui, au-delà de la vision commune proposée par les élus, sera à même d'alimenter les discussions lors de la phase 2 :

- Les rendez-vous à honorer,
- Les points de passage à débloquer,
- Les pièces manquantes de la vision
- Les esquisses de réflexion sur la définition de l'intérêt métropolitain.

- Les supports d'animation du séminaire
 - Présentation PPT et outils d'animation

-
-

7. Séminaire Aménagement-printemps 2018

Enjeux :

Quimper Cornouaille Développement accompagne les collectivités dans l'élaboration de leurs politiques du logement et l'observation des marchés immobiliers, notamment au travers des « programmes locaux de l'habitat ». En complément, elle met en place des référentiels foncier afin d'identifier le potentiel de disponibilités foncières et la capacité de production de logements possible dans les centralités. Enfin depuis 2016, la Plateforme Tynéo accompagne les particuliers afin de simplifier leurs parcours de rénovation en mobilisant des professionnels et en organisant l'offre de financement des travaux.

Toutefois, il n'existe pas aujourd'hui de réflexions sur la question de l'habitat à l'échelle cornouaillaise, alors que les enjeux en termes d'attractivité de nouvelles populations se fait ressentir plus fortement. De même, de nouveaux outils émergent et il semble indispensable d'informer plus largement sur la manière dont les collectivités peuvent s'en saisir.

Ainsi, dans la continuité des réflexions menées en matière d'aménagement du territoire (séminaire sur l'arrivée de la LGV) l'Agence propose d'organiser un séminaire sur les évolutions des modèles d'habitat et de production des logements, moteur d'attractivité pour l'ensemble du territoire.

Contexte :

Pour la Cornouaille	Pour QCD
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer une connaissance commune pour tous les EPCI de Cornouaille sur ce thème ▪ Mieux appréhender les évolutions réalisées et le potentiel de développement en matière d'habitat ▪ Identifier et mettre en lien les projets d'habitats et le potentiel de développement qu'il génère (attractivité, économique, qualité de vie...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Satisfaire aux objectifs de la convention entre l'Etat et QCD sur le thème « de l'observation et les politiques de l'habitat » ▪ Compléter son expertise sur ce thème ▪ Accompagner les acteurs et initier de nouvelles réflexions sur ces sujets

Objectifs :

Au travers de l'ensemble de ces travaux et expériences, des échanges avec les élus, QCD propose d'ouvrir le spectre en observant les changements et transformation des modèles d'habitat et en échangeant sur les nouvelles approches et manière de produire l'habitat aujourd'hui en associant public et privé (CMA notamment). L'intérêt d'aborder le thème de l'habitat, permet un échange entre Cornouaillais sur un sujet traité majoritairement à l'échelle des EPCI et de connaître des pratiques pouvant servir l'ensemble des acteurs locaux.

Thème :

L'habitat en Cornouaille, quels modèles développer demain ?

Déroulé :

Séminaire, d'une demi-journée au printemps 2018.

- 1- Une première partie porterait sur un état des lieux des pratiques dans l'habitat, présentée au travers d'une rétrospective à la fois de développement de l'habitat et des modes d'habiter.
- 2- Une seconde partie plus « concrète » porterait sur les nouveaux modèles de coopération développés entre la sphère publique et privée pour produire et financer le logement.

Date proposée :

Le jeudi 17 mai 2018

Lieu proposé:

UBO : Amphithéâtre (capacité de 200 places)

Pour information des membres du Conseil d'Administration.